



**PROCÈS VERBAL du COMITE DIRECTEUR du
18/12/2019 à 19H00**

Le 18 Décembre 2019 à 19H00, les membres du comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis au Centre Performance Glace de l'île Lacroix 5 Avenue Jacques Chastellain 76000 ROUEN.

Le comité directeur est présidé par Mr BENOIST Jérôme, Président.

Il a été noté la présence de 12 membres du comité directeur.

Présents : Mr QUEMION, MR BENOIST, MME PLAQUEVENT, MME CHAUMONT, MME VILLAIN, MR TANESIE, MR JEAN, MME DECONIHOUT, MME BENOIST, MR MANIN, MR COLLET

Excusés : MR THOMAS (donne pouvoir à Mme Deconihout), MR VAN OVERSTRAETEN (donne pouvoir à Mr BENOIST), Mr LAROCHELLE (donne pouvoir à Catherine Plaquevent), MR BRUNET (donne pouvoir à Catherine Plaquevent)

Absents : MR PE BRUNET

SPORTIF :

Point sur l'arc (Amiens-Rouen-Caen) : Une sélection ARC au tournoi de Riga, et une sélection pour la participation au tournoi des jeunes talents. But de l'arc est de redonner un nouveau souffle au hockey du Nord. Pour le char c'est un œil extérieur des coachs et un échange entres coachs. L'an prochain l'ARC devra organiser le tournoi « jeunes talents » sur les 3 patinoires (vers Noel). Les 2006 devaient faire le tournoi de Briançon mais ce tournoi est annulé.

Point sur la réunion inter club RHE/CHAR/CAEN : l'idée est de réunifier les 3 clubs pour créer un pôle régional (de U17 à la magnus). Ce projet doit être écrit par le Président de Caen. Le Rhe s'engage à réaliser un projet sportif commun.

Avenir D2 et U20 excellence : La D2 est supportée par le char et gérée sportivement par le RHE . Elle est Déficitaire de 9000 euros environ. Augmentation des frais d'engagement. Le Char va demander un Rdv avec le RHE afin de faire le point financier de cette équipe.

U20 exc : Le but est de trouver une solution pour les U17 qui ne sont pas pris par le RHE. Tous les jeunes partent au roller. Le cout de cette section est dû à l'arbitrage. Le comité directeur souhaite connaitre l'avis des coachs sur l'intérêt sportif de cette catégorie avant de prendre une décision sur l'intérêt de cette catégorie au sein du char. Évolution de cette catégorie dans le cadre de la réunification avec le club de Caen ?

Réunion de mi Saison avec les entraineurs : 14 Janvier 2020 à 14H

CLUB :

-Mise en place de cartes pour le carburant et de télépéages.

-Mise en place d'une carte à la séance pour la section loisirs. Cette carte sera vendue par le Char et validée par les 2 responsables d'équipes de la section concernée. 15 euros la séance et si il y a achat d'une carte de 10 séances, il y a une séance gratuite. Adopté à la majorité.

-Suite à une demande de Mr Brunet sur la possibilité de trouver un arrangement avec le roc pour pouvoir perfectionner le patinage. Mr Benoist s'est entretenu avec Sandrine Devaux, et le roc a mis en place une carte à la séance pour U7U9U11 pour aller sur des créneaux loisirs du ROC. Cette carte est gérée par le ROC.

-Point véhicule : carnet de bord en place. Frais à faire sur l'ADZ.

Le Sport west est vendu. Il faut prendre une décision concernant le choix sur 2 véhicules à l'achat : clio ou kangoo au tarif de 1500 euros. La kangoo semble être la meilleure solution. Dominique Quemion se charge de la mission pour trouver la perle rare.

- Point sponsoring : Il faut que le char se tourne vers un professionnel car il n'y a aucune rentrée d'argent dans ce domaine. Mr Savary veut toujours travailler avec le char. Il faut lui fixer des objectifs.

Dominique a trouvé 3 sponsors. Refaire l'affiche pour les entreprises en mettant 50 euros par personne. Voir avec Ribou pour finaliser l'affiche.

Le club entreprise n'a pas fonctionné en ce début de saison.

- Point arbitrage : problème de l'organisation pour les désignations.

Formation très positive. Barème de l'arbitrage à revoir car à priori le char ne respecte pas le barème de la FFHG. Une étude financière est en cours et un courrier va être fait à la FFHG.

- Hockey luge subvention accordée : le char a perçu une subvention de 9582 euros attribuée au hockey luge. Une autre subvention de 9500 euros par la métropole.

Il faut des justificatifs d'achat de luge et de crosse pour 13000 euros.

- École de hockey : difficulté à recruter cette année. Il faut continuer à recruter mais c'est compliqué. Faire une demande de devis pour réaliser des autocollants pour afficher sur les mini bus.

- Point financier :

Stage de la toussaint : très positif 60 inscrits.

Dépenses :

Concernant les dépenses tout est bien contrôlé et elles suivent le bilan prévisionnel :

achat d'équipement, fournitures administratives, boutiques,

Difficulté concernant les frais d'arbitrage et les Licences : il manque 26 licenciés à ce jour.

Recettes :

Affutage : Dominique Quemion doit se former et Didier Manin doit formuler ses disponibilités pour Janvier pour l'affutage

Subventions : stables

Moins de licences (manque 15000 euros)

Ressources privées : (manque 10000 euros)

Point positif : l'organisation des Déplacements regroupés des U17.

Pour l'instant le char subi un manque a gagné de 28000 euros. Il faut continuer les actions et la recherche de sponsoring.

- Performance Glace : litige sur les fluides (électricité, gaz et eau) car la mairie souhaite que les locataires règlent cette facture. Les associations

ne pourront pas supporter ces frais. En attente de négociation. Le char et le ROC vont procéder aux Relevés des compteurs pendant 1 mois.

Si le retour de la prise en charge des fluides par la mairie est positif, il serait souhaitable de créer une association (50% char et 50% roc) afin de gérer au mieux ce centre performance glace.

ACTION CLUB

- Stage de Pajonkowski : perfectionnement pour les joueurs. 1 par mois.

25 euros par joueur et 10 euros par gardien. 40% de la recette du stage revient au char.

Point sur les différentes actions club et évènements :

- Commission évènementielle :

Arbre de Noel : 21/09

Galette : date obligatoire sur un créneau jeudi 23/01 galette (annulé entraînement U13)

St valentin : GARDERIE. 14/02,

1 er mai : 24H motonautique

Barbecue fin de saison avec AG

Balai ballon entreprise : moins de 13 ans et plus de 13 ans. 3h de glace ? Voir pour 500 euros par équipe. En Avril : lundi ou jeudi

Balai ballon : pour enfants moins de 13 ans : samedi matin 2H ?

Loto à la halle aux toiles à envisager.

Une réflexion est faite quand à la possibilité de positionner des dates dès le début de saison.

Retour sur l'arbre de Noel de Total : 2200 euros.180 personnes sur la glace. Faire des Remerciements officiels aux jeunes qui ont animé l'arbre de Noel.

Une question se pose quand à l'adresse email du char. L'adresse email notifié sur le site char est celle de Mr Sébastien Jean. Ne serait il pas possible de mettre celle de contact@char76.fr pour tout

ce qui est en rapport avec l'événementiel ? Mr Benoist se rapproche de Mr Sébastien Jean pour discuter de la messagerie.

ROLE DE CHAQUE ACTEUR DU CHAR :

Toutes les personnes membres du CHAR ont un rôle important en fonction de ses responsabilités attribuées ou de ses missions voir même de son travail pour les salariés.

Le plus important est que chacun reste à sa place et apporte ce dont l'association a besoin.

Ces rôles sont fixés selon les statuts du char avec un Président qui préside l'assemblée Générale, le comité directeur et le bureau directeur.

Le bureau Directeur propose des attributions et des décisions du Char qui seront ensuite validées par le comité directeur.

Les salariés suivent les directives approuvées par le comité directeur et le bureau directeur et doivent appliquer les décisions du Président.

Aucun membre à titre individuel même en faisant partie du bureau ou du comité directeur ne doit prendre de décisions seules, il doit proposer et un vote peut être nécessaire.

Relation Salariés – Bénévoles :

BÉNÉVOLE :

Situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement, sans y être obligée.

SALARIE :

Le salarié est une personne qui s'engage à exécuter un travail, à temps plein ou à temps partiel, pour le compte d'un employeur, en contrepartie d'un salaire

Voilà 2 définitions bien différentes mais pourtant tellement complémentaires.

Au sein du Char nous avons tous besoin les uns des autres mais il faut que chacun reste à sa place.

Aucun d'entre nous ne doit prendre une décision sans en informer le président ou la personne qui gère la commission en question.

Le char est une véritable institution avec un logo, un site internet, des réseaux sociaux, des démarches de sponsoring, des relations humaines internes et externes, et nous devons fonctionner avec de véritables règles.

Les responsables d'équipes sont aussi des bénévoles, qui ont un rôle bien défini. Le responsable d'équipe ne prend aucune décision sans en informer l'entraîneur ou le responsable des responsables d'équipes. Il répond aux attentes du coach au niveau de l'organisation ou des choix des tournois.

Chaque acteur se doit de respecter chaque personne au sein du CHAR.

Nous nous devons un respect de vie (heures d'envoi de sms, respect de la vie de chacun d'entre nous, exigence de délais sauf dans l'urgence, politesse, entraide, réponse aux emails....).

Chaque acteur se doit de rester à sa mission sans attendre spécialement que les informations arrivent devant sa porte. Un acteur dynamique est un acteur qui travaille dans la discrétion et l'efficacité.

HOCKEY LUGE : problème de comportement dans l'équipe, Mr Benoist a convoqué l'intéressé début janvier pour des explications.

IMPACT DES GREVES PATINOIRE : gros soucis sur toutes les catégories.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mamie Germond : Pierre Collet aide à organiser le tournoi Mamie Germond. Mr Benoist va demander à Rémi d'encadrer Victor pour ce

tournoi.

- La Commande des survêtements arrive avant Noel.
- Catherine informe que le secrétariat sera fermé pour les fêtes.
- Trophée tournoi U13 : coupe du Fair play JP Fortin.
- Contrat civique : envoyer un email a la FFHG. Recherche infructueuse. Position pour début de saison prochaine.

Le comité directeur après en avoir délibéré signale que la totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h00

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du comité directeur qui s'est tenu le 18/12/2019.,

MR BENOIST Jérôme

MME CHAUMONT Nadine

Président

Secrétaire

